Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 183

Artikel: Les mémoires de Jules Humbert-Droz : tome III
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1015978

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A PARAITRE

Les mémoires de Jules Humbert-Droz : tome III

*« Mon évolution du tolstoïsme au communisme, 1891-1921 » en 1969, puis « De Lénine à Staline — Dix ans au service de l'Internationale communiste, 1921-1931 » en 1971, aujourd'hui « Dix ans de lutte contre le fascisme », les Editions de La Baconnière poursuivent la publication des mémoires de Jules Humbert-Droz *.*

L'auteur avait mis la dernière main à la rédaction de la troisième partie peu avant sa mort, le 16 octobre 1971. Nous en publions des bonnes feuilles en avant-première, non sans avoir longuement hésité entre les multiples témoignages (lettres, notes de tous ordres, interventions parlementaires, etc.) qui font l'intérêt de cet imposant ouvrage de plus de quatre cents pages. Finalement, la façon dont Jules Humbert-Droz situe ce tome III dans une brève introduction, et cet épisode rocambolesque de l'emprisonnement de la famille Humbert-Droz à Zurich en 1940, nous paraissent être des exemples remarquables des deux pôles principaux de l'écriture de ce texte qui mêle judicieusement la réflexion politique et la vie elle-même.

Il est à noter que Jenny Humbert-Droz a entrepris la rédaction d'un dernier volet des mémoires de son mari à partir de documents qui recouvrent la période 1941-1971.

* « Dix ans de lutte contre le fascisme », en souscription jusqu'au 20 juin au prix de 30 francs (dès parution, 36 francs).

Face à la tactique louvoyante de Moscou

Mon intention n'est pas d'écrire dans ce troisième tome des mes « Mémoires » l'histoire du Parti communiste suisse de 1931 à 1943. Cette période fut la plus troublée et la plus difficile de ma vie de militant. Toute l'activité du Parti communiste suisse pendant ces douze années fut dominée par les décisions prises à Moscou, qui non seulement fixaient la tactique louvoyante et bourrée de contradictions de l'Etat russe et de l'Internationale, que tous les partis communistes devaient appliquer, mais modifiaient encore à volonté la direction du Parti communiste suisse.

Staline, dont l'unique but était de rester seul maître du parti russe et de l'Internationale, avait coutume de briser et de liquider les oppositions puis de reprendre à son compte l'essentiel de leur politique. (...)

Je relaterai essentiellement dans ce troisième tome toutes les péripéties de mes relations avec l'Internationale communiste qui aboutirent, en 1943, à mon exclusion du Parti communiste suisse.

Persuadé en 1927 déjà que la politique de Staline conduirait à une catastrophe et que cette catastrophe ouvrirait les yeux de ceux qui le suivaient aveuglément, certain aussi qu'un revirement se produirait à ce moment-là, j'avais pris la décision de rester discipliné pour agir du dedans, tout en maintenant mon opposition.

Cette attitude qui m'imposa des compromis fut plus difficile et plus grosse de dangers que je ne l'avais pensé en 1928. Il me fallut, pendant des années, pratiquer la politique de duplicité dont usèrent toutes les oppositions durant cette période : multiplier et renouveler les mea-culpa chaque fois qu'une tentative de ma part de modifier la tactique sectaire de l'Internationale était stigmatisée comme « une rechute dans les erreurs opportunistes », défendre publiquement la politique stalinienne pendant que, clandestinement, je cherchais à regrouper ceux qu'on a dénommés les conciliateurs à cause de leur attitude conciliante envers les socialistes. Les chefs de l'Internationale n'avaient aucun doute sur ma véritable position politique. J'avais dit à Manouilsky, en 1929, que je condamnais ma politique par discipline, mais sans changer d'opinion. Eux, les chefs, se contentaient d'une attitude extérieure de soumission tout en se faisant un plaisir de la rendre difficile afin d'éprouver le degré de discipline de ceux qui pratiquaient ce double jeu. Cependant nombre de mes amis, Monatte, Rosmer et d'autres, me crurent partisan convaincu de Staline parce que je n'avais pas, comme eux, rompu mes liens avec l'Internationale et parce qu'ils n'avaient pour me juger que mes écrits et mes déclarations publics.

Le tournant opéré au Septième congrès mondial (1933) renforça ma conviction que j'avais bien agi en restant un oppositionnel discipliné. Car enfin, mais avec sept ans de retard sur l'histoire, l'Internationale communiste appliquait à l'égard de la socialdémocratie la politique de Lénine à laquelle je m'étais efforcé de rester fidèle. Au lendemain du Septième congrès mondial, je fus réhabilité et replacé à la direction du Parti communiste suisse, considéré comme particulièrement capable d'appliquer la politique de front unique ! A ce moment-là, je crus réellement que Staline changeait sa politique et qu'en Union soviétique aussi Boukharine et les oppositionnels de « droite » et de « gauche » seraient réhabilités et largement mis à contribution pour lutter contre le fascisme... et ce furent les grands procès de Moscou ! Tout d'abord j'avais fait confiance à ces procès, jusqu'au moment où Boukharine, à son tour, fut jugé et exécuté. Je le connaissais assez bien pour être certain qu'il n'avait pas commis les crimes dont on l'accusait. Dès lors ma méfiance envers Staline ne fit qu'augmenter. Je ressentis le traité Hitler-Staline et la dissolution de l'Internationale comme une trahison. L'inuti-